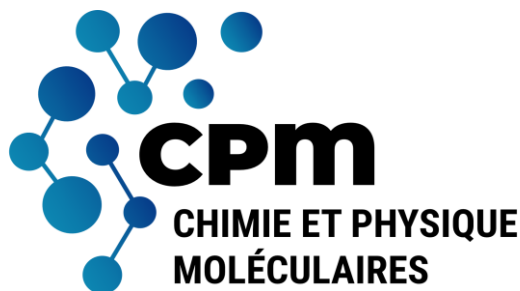




**UNIVERSITÉ
DE LORRAINE**



CPM

**CHIMIE ET PHYSIQUE
MOLÉCULAIRES**

Pôle Scientifique CPM (Chimie et Physique Moléculaires)

Compte Rendu du Conseil de Pôle CPM

du Mercredi 13 Novembre 2024 à 9h15 (Salle Jean Barriol)

Directeur du pôle CPM : M. ETIENNE

Chargé d'appui du pôle CPM : X. ROUX

Membres présents : E. AUBERT, M. BOISBRUN, S. BONENBERGER, S. BOUGUET-BONNET, C. CHARBAUT, V. CHE DJI, F. DUPIRE, C. DURANTEAU, A. EN NACIRI, G. FRANCIUS, P. FRIANT-MICHEL, C. GANTZER, F. INGROSSO, D. KAREVSKI, A. PASC, J.B REGNOUF DE VAINS, S. SCHRAMM, L. VERNEX-LOSET, E. WENGER

Membres absents : F. AUBRIET, L. BECU (procuration à L. VERNEX-LOSET), N. CHAOUI (procuration à A. EN NACIRI), E. ESPINOSA (procuration à S. BOUGUET-BONNET), C. DESPAS (procuration à G. FRANCIUS), C. ESCOFFIER, M. HEBRANT (procuration à C. CHARBAUT), S. LEBEGUE (procuration à F. INGROSSO), M. MAURO, C. MERLIN (procuration à C. GANTZER), M. MÜLLER (procuration à D. KAREVSKI), M. SOUHASSOU (procuration à E. AUBERT), E. TAILLEUR (procuration à E. WENGER), A. VASSEUR

Nombre de sièges au sein du Conseil : 34

Nombre de membres en exercice : 33

Quorum : 17

Présents à 9h15 : 19

Absents à 9h15 : 14

Nombre de procurations à 9h15 : 10

Le quorum étant atteint, la réunion peut valablement se tenir avec **29 expressions de vote (19 membres présents + 10 procurations)**.

Ordre du jour :

1/ Informations du Dr de CPM

2/ Approbation du projet de CR du Conseil du 15 Octobre 2024

3/ AAP Région 2025 - dispositifs "Projet doctoral" et "Mobilité internationale des doctorants en cotutelle" : avis et classement

4/ Discussion et choix sur le mode de répartition des CDEs UL à compter de 2025

5/ Discussion sur les modalités de l'AAP interne 2025

6/ Questions diverses

1. Informations du Dr de CPM

M. ETIENNE rend compte du 1^{er} directoire relatif à la campagne d'emplois UL 2025 qui s'est tenu le 7 Novembre et signale que la publication de 4 emplois pour CPM est validée : MCF31 CRM2/FST, MCF32 L2CM/SciFA, PR85 LPCT/Pharmacie et MCF33 LCP-A2MC/IUT de Moselle Est (hors cible).

Par contre, le MCF85 CRM2/Pharmacie classé dans la cible de 50% du pôle (mais demandé au report par le Collégium Santé) reste en suspens et doit faire l'objet de nouvelles discussions entre le laboratoire et la composante avant le second directoire programmé le 18 Novembre 2024.

M. ETIENNE informe le Conseil que le séminaire commun avec le pôle M4 consacré au montage des futurs projets ANR se déroulera le 23 avril 2025 à l'Abbaye des Prémontrés à Pont-A-Mousson. Le coût pour le pôle devrait se situer autour de 1.760 € et une communication ciblée sera lancée en début d'année 2025 ; toutefois, les DUs peuvent dès à présent sensibiliser les chercheurs de leur laboratoire à cet évènement.

L'information n'est pas encore officielle mais le pôle de compétitivité MATERIALIA devrait cesser ses activités à la fin du mois de novembre. Or, sa directrice générale est membre du Conseil de pôle en qualité de personnalité extérieure et il va donc falloir retrouver et désigner une nouvelle institution partenaire pour siéger (le choix pour cette seconde personnalité extérieure au Conseil ne devant pas se porter sur une personne ad nominem mais sur une institution qui après validation par l'UL, désignera son représentant qui devra être une femme (respect de la parité H/F)).

Information au sujet du jardin botanique du Haut-Chitelet et identification des personnels susceptibles d'être intéressés (P. CHAIMBAULT et V. CARRE du LCP-A2MC, LCPME ?).

Lancement de la campagne des contrats doctoraux LUE 2025, visant à sélectionner 10 projets consacrés à des coopérations internationales structurées avec comme date limite de soumission le 19/12/2024.

2/ Approbation du projet de CR du Conseil du 15 Octobre 2024

J.B REGNOUF de VAINS demande s'il serait possible d'intégrer dans les CRs un glossaire pour expliquer les nombreux acronymes utilisés.

X. ROUX prend en compte la demande et à toutes fins utiles signale que cela existe déjà sur l'ENT de l'UL : <https://www.univ-lorraine.fr/quezaco-le-glossaire-des-sigles-et-acronymes-de-luniversite>

Vote : 27 POUR et 2 ABSTENTIONS

3/ AAP Région 2025 - dispositifs "Projet doctoral" et "Mobilité internationale des doctorants en cotutelle" : avis et classement

M. ETIENNE indique que cet AAP 2025 est différent des années précédentes puisqu'il ne comporte pas le dispositif « Jeune chercheur » et que son envergure a été sérieusement réduite

en divisant par 2 la cible donnée à l'UL (12 au lieu de 25 projets) ainsi qu'au CNRS (8 au lieu de 10 projets pour la DR6).

☞ *Arrivée d'A. VASSEUR vers 10h soit 30 expressions de vote (20 membres présents + 10 procurations).*

3 projets doctoraux ont été déposés auprès de CPM dont 2 en MO CNRS, sur lesquels le pôle n'a pas de réelle emprise.

Projet BIOCAN en MO UL - S. FUMERON & M. HENKEL du LPCT

Projet BIOCAT en MO CNRS - R.WOJCIESZAK & P. PIERRAT du L2CM

Projet MODELREDOX en MO CNRS - L. LIU (LCPME)

Après l'audition des porteurs et discussion entre les membres du Conseil, il est proposé d'émettre un avis EF et la note A+ aux 3 dossiers.

Vote : 30 POUR

4/ Discussion et choix sur le mode de répartition des CDEs UL (Contrats Doctoraux Etablissement) à compter de 2025

M. ETIENNE rappelle que le CS réuni le 24 septembre 2024 a validé la répartition des 100 CDEs UL alloués annuellement aux 10 pôles scientifiques pour les 3 années à venir soit de 2025 à 2027 inclus (période couvrant le reste du mandat de la présidence actuelle).

Le calcul global a été opéré par la DRV en tenant compte du nombre d'HDRs présents dans chaque pôle scientifique au 1^{er} janvier 2024 et il s'avère que CPM perd 1 CDE par rapport au CQE précédent (passage de 8 à 7). Toutefois et afin d'amortir la baisse auprès des 3 pôles scientifiques perdants (OTELO, EMPP et CPM), le VP Recherche a fait la proposition d'allouer 1 CDE supplémentaire à chacun des 3 pôles concernés sur une des 3 années de référence -> CPM pourra ainsi compter sur 7 CDEs en 2025, 8 en 2026 et 7 en 2027 soit 22 au total.

Il indique par ailleurs à titre d'exemple que d'autres pôles scientifiques (M4, EMPP) fonctionnent différemment que CPM pour l'attribution des CDEs et met en évidence le fait que nous avons une vision sur 3 ans des allocations par l'UL, permettant une éventuelle approche pluriannuelle.

☞ *Départ de F. INGROSSO à 11h10 (procurations données à S. BONENBERGER) soit 29 expressions de vote (19 membres présents + 10 procurations).*

Des échanges s'engagent entre les membres du Conseil pour définir les modalités de répartition et plusieurs options sont avancées et débattues (prise en compte du nombre d'HDRs ?, auditions et classements des projets déposés ? prise en compte des autres financements de thèses ? etc...).

D. KAREVSKI propose d'allouer 4 CDEs sur les 3 ans à chaque unité du pôle soit 20 CDEs et les 2 restants concerneraient des projets inter-laboratoires.

M. ETIENNE propose de retenir cette solution qui permet aux laboratoires de définir en amont une stratégie pluriannuelle et au pôle d'avoir et afficher une politique scientifique.

Vote : 27 POUR et 2 CONTRE

Le principe des auditions des porteurs est confirmé pour discuter des sujets et renforcer l'animation scientifique du pôle.

Les années retenues pour l'attribution du CDE supplémentaire à chaque unité du pôle et pour les 2 sujets inter-labos seront arrêtées en réunion du bureau de CPM début décembre 2024.

5/ Discussion sur les modalités de l'AAP interne 2025

M. ETIENNE rappelle que le pôle dispose pour cet AAP dans son budget initial 2025 de 44.739 € qu'il sera possible d'abonder en fonction des éventuels reliquats 2024.

Il souligne que c'est moitié moins que cette année, les ambitions devant donc être revues à la baisse et propose quelques pistes de réflexion :

- financer 5 projets (1 par unité) à raison de 9.000 € par projet
- financer 2/3 projets plus importants - éventuellement inter-laboratoires - à raison de 15 à 20.000 € par projets
- apporter un soutien aux plateformes du pôle
- environner les sujets de thèses inter-laboratoires

Après plusieurs interventions, la discussion reste ouverte et M. ETIENNE renvoie la décision au prochain Conseil.

6/ Questions diverses

/

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil s'achève à 12h.

Glossaire des principales abréviations utilisées :

AAP : Appel A Projets

ANR : Agence Nationale de la Recherche

CDE : Contrat Doctoral Etablissement

CQE : Contrat Quinquennal d'Etablissement

DU : Directeur d'Unité

HDR : Habilitation à Diriger des Recherches

LUE : Lorraine Université d'Excellence

MO : Maîtrise d'ouvrage